

AVIS

DISPOSITION PAR LA VILLE DE LA POCATIÈRE

Conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, avis est donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière, que la Ville de La Pocatière a, aux termes de la résolution numéro 274-2020, adoptée le 16 novembre 2020, autorisé la vente de gré à gré à G.Lemieux & Fils inc., de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, d'un terrain connu et désigné au cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, comme étant le lot 5 215 028, pour le prix de 12 500 \$, toutes taxes en sus, payé comptant. Ladite vente a été publiée le 18 janvier 2021 sous le numéro 25 996 550.

Donné à La Pocatière ce 14 avril 2021.

Danielle Caron, OMA
Greffière